

Votre Alternance chez Talent Solutions avec le CFA ManpowerGroup

La référence pour se former au métier de Conseiller en Insertion Professionnelle



UN CURSUS EN ALTERNANCE SUR 13 MOIS



Niveau de la formation

Titre professionnel délivré par le Ministère de l'Emploi de niveau 5 (BTS), code RNCP 37274, code diplôme 36T33202.



En contrat d'apprentissage

Rythme de l'alternance : 1 semaine en centre, 3 semaines en entreprise.



Démarrage octobre 2026

Sous réserve du nombre d'apprentis dans le groupe.



490 heures de formation sur 13 mois en alternance

Classe dédiée au sein du centre CFA AFPA de Paris 12^{ème} (CFA partenaire du CFA ManpowerGroup).



Les débouchés

Conseiller Emploi, Chargé d'Accompagnement Professionnel.



Prise en charge financière

Le coût pédagogique d'environ 7 000 euros est intégralement pris en charge par l'opérateur de compétences ou l'employeur.

UNE EXPÉRIENCE UNIQUE

- ✓ Une formation opérationnelle.
- ✓ Pour intégrer Talent Solutions qui est une marque de ManpowerGroup.
- ✓ Dans la branche spécialisée dans les transitions professionnelles et l'accompagnement vers l'emploi durable.
- ✓ Avec votre tuteur, expert professionnel reconnu.

CONDITIONS D'ADMISSION AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- ✓ Titulaire du niveau Bac ou équivalent.
- ✓ Moins de 30 ans ou plus de 30 ans en situation de handicap.
- ✓ Entretiens préalables de sélection avec service RH et Manager de Talent Solutions.

Taux d'obtention du titre professionnel : 100% - Taux de satisfaction : 82%
Taux de poursuite d'études : 0% - Taux d'interruption en cours de formation : 29%
Taux d'accès à l'emploi dans les 6 mois : 91 % - Note de recommandation : 8,3/10
Source MNC Données 2026

Toute personne reconnue en situation de handicap et souhaitant accéder à ce cycle de formation est invitée à nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité de son projet.

MODULE 1. Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé

- Recherche d'information sur son territoire, sur les mesures et dispositifs d'insertion.
- Identification des partenaires de sa structure.
- Accueil du public sur le flux téléphonique et en premier entretien.
- Préparation et animation d'informations collectives.
- Préparation et conduite d'un entretien pour analyser la demande.
- Analyse de sa pratique.
- Gestion des conflits.
- Traitement administratif et rédaction d'écrits professionnels.

MODULE 2. Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

- Contractualisation d'un parcours d'insertion.
- Conduite d'entretien centré sur la personne et actualisation du diagnostic de situation.
- Accompagnement à l'élaboration du projet professionnel.
- Accompagnement à la réalisation du projet professionnel : recherche d'emploi, formation, création d'entreprise.
- Conception, préparation et animation d'ateliers thématiques adaptés au public.

MODULE 3. Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

- Méthodologie de projet pour prospecter des employeurs.
- Recherche de données socio-économiques territoriales.
- Appui technique aux employeurs.
- Analyse d'un emploi.
- Application de la réglementation relative à la non-discrimination dans l'emploi.
- Contractualisation d'étapes dans la collaboration avec une entreprise.
- Intégration et maintien d'un salarié dit spécifique dans l'entreprise.

Session d'examen

Délibération du jury sur la base :

- du dossier professionnel,
- des résultats aux épreuves de la session d'examen,
- de la mise en situation professionnelle et de l'entretien technique,
- du questionnement à partir de la production,
- de l'entretien final.

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel.
- Alternance de séances en groupe, en individuel et activités en autonomie.
- Exercices, cas pratiques, quizz, simulations...
- Examens de contrôle continu.
- Aide méthodologique à la rédaction du dossier professionnel.